

• BRIC À BRAC 2018

Le traditionnel BRIC A BRAC organisé par le comité des fêtes aura lieu dans les rues de Gardonne le dimanche 15 avril 2018.

Coût de l'emplacement: 2,50 € le mètre. Tél: 05 53 61 95 26 ou remplir le coupon d'inscription qui se trouve dans ce lien Gardonnais et le porter à la mairie accompagné de son règlement.



• COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le mercredi 4 avril 2018 et le jeudi 5 avril 2018. Pensez à venir vous inscrire en mairie avant le vendredi 30 mars 2018 à 12 H dernier délai.



• EMPLOI D'ÉTÉ

Comme tous les ans, chaque Gardonnais âgé d'au moins 18 ans peut envoyer un CV et une lettre de motivation, à la Mairie de Gardonne, avant le vendredi 6 avril 2018 dernier délai; pour travailler pendant les mois de juillet et août à la piscine municipale et au Camping municipal.



• FNACA - Cérémonie du 19 mars

La FNACA (fédération Nationale des anciens combattants d'algérie) vous invite à la cérémonie commémorative du 56ème anniversaire du «cessez le feu en Algérie», qui se déroulera le lundi 19 mars 2018 à 17 H 45 devant le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

La FNACA vous invite à prendre part à cette commémoration.



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- Carnaval de l'école - 10 mars - 15 H 30
- REPRÉSENTATION - Les Gardons - 10 mars - 21 H
- REPRÉSENTATION - Les Gardons - 11 mars - 15 H
- REPRÉSENTATION - Les Gardons - 17 mars - 21 H
- REPAS POULE AU POT - Comité de Jumelage - 23 mars - 20 H
- REPRÉSENTATION - Les Gardons - 24 mars - 21 H



*L'expérience est une lanterne
attachée dans notre dos, qui n'éclaire
que le chemin parcouru.*
Confucius

• TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de moderniser le réseau électrique et d'y raccorder de nouveaux clients, nous vous informons que la Mairie de Gardonne, le SDE24, l'entreprise SOBECA vont effectuer des travaux d'éclairage public et d'effacement de réseau avenue de la république. Ces travaux reprendront les branchements existants.

Les travaux commenceront le lundi 5 mars 2018 pour une durée de 4 semaines. Pendant les travaux une partie de la rue sera fermée à la circulation.



• RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Coupure d'eau Potable

Dans le cadre de l'amélioration du service, la commune de Gardonne a décidé d'engager des travaux importants de réhabilitation du réservoir d'eau potable (intérieur et extérieur). Les premiers travaux vont être réalisés le lundi 12 mars 2018.

Cette opération nécessite obligatoirement une suspension temporaire de la fourniture d'eau. Par conséquent, une coupure d'eau aura lieu :

le lundi 12 mars 2018 de 9 h à 17 h.

L'eau sera remise sous pression dès la fin des travaux sans autre préavis. La mairie vous conseille de prendre toutes les mesures nécessaires de manière à éviter tout désagrément en cas d'absence à votre domicile (fermeture des robinets, arrêt des appareils électroménagers type lave-linge, lave-vaisselle...).

La mairie vous informe également que l'alimentation en eau potable risque d'être perturbée jusqu'au 15/06/2018.

Nous vous remercions de votre compréhension.

• AIPE

Les 28 et 29 avril prochains, aura lieu la première bourse aux vêtements printemps-été et articles de puériculture sur le principe du dépôt vente.

Les inscriptions sont désormais lancées et limitées !!

Pour vider vos armoires : aipegardonne@gmail.com



• COLLECTE DE SANG 2018

En 2018, 32 personnes de Gardonne se sont présentées à la collecte de sang de Bergerac; fin 2014 il y en avait 12 donc une nette progression.

L'association pour le don du sang du Bergeracois vous remercie de votre participation et vous propose les dates suivantes pour l'année 2018.

- Lundi 23, Mardi 24 et Mercredi 25 avril 2018 de 15 H à 19 H salle René Coicaud à Bergerac
- Samedi 11 mai de 9 H à 13 H salle René Coicaud à Bergerac
- Samedi 30 juin de 9 H à 12 H 30 Salle René Coicaud à Bergerac.
- Lundi 2, Mardi 3 et Mercredi 4 juillet 2018 de 15 H à 19 H salle René Coicaud à Bergerac
- Samedi 1er Septembre 2018 de 8 H 30 à 12 H 30 Salle René Coicaud à Bergerac.
- Lundi 3 septembre, Mardi 4 septembre 2018 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud à Bergerac
- Lundi 5, Mardi 6 et Mercredi 7 Novembre 2018 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud à Bergerac.
- Lundi 17 décembre 2018 de 15 H à 19 H Salle René Coicaud à Bergerac.



• RAPPEL DES RÈGLES à RESPECTER

Les travaux de bricolage et de jardinage nécessitant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés par arrêté préfectoral qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8 H 30 - 12 H et de 14 H 30 - 19 H 30

Les samedis : 9 H - 12 H et de 15 H - 19 H

Les dimanches et jours fériés : 10 H - 12 H



• REPAS PAROISSIAL

Le dimanche 25 février 2018 pas moins de 130 personnes se sont retrouvées pour déguster le bon repas «cochonaille» préparé avec soins.

Un repas fort sympathique et convivial.

L'an prochain ce même repas aura lieu le dimanche 24 février à Saussignac.



Le mercredi 7 février à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Le conseil municipal accepte les conditions d'adhésion au pôle santé au travail et autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.
- La commune de Gardonne confie à la SPA de Bergerac le soin d'assurer le service fourrière pour l'année 2018. En contrepartie des services rendus, une indemnité fixée à 0,65 € par habitant sera versée à la SPA.
- La communauté d'agglomération Bergeracoise a signé une convention de partenariat avec le service énergies du SDE afin de bénéficier de son expertise technique, juridique et administrative sur son territoire; les communes membres de la CAB peuvent aussi profiter de cette expertise. La commune de Gardonne adhère individuellement au SDE. Désormais, elle y adhère dans le cadre d'une convention de partenariat entre le SDE 24 et la CAB dont elle est membre. La CAB prendra en charge le montant annuel de l'adhésion au service énergies pour les trois années à venir.
- Monsieur le Maire est autorisé à signer une convention qui règle les rapports entre les parties en ce qui concerne la mission d'assistance technique par l'ATD dans les domaines de l'assainissement collectif.
- Le contrat d'entretien de l'installation campanaire avec la SARL Brouillet et Fils est reconduit pour une première période allant du 1er avril 2018 au 31 décembre 2018, renouvelable par période successive de 1 an pour une durée maximale de 4 ans.
- Une convention est signée avec l'entreprise DEISS Incendie qui assurera l'entretien et la maintenance des extincteurs.
- La proposition du bureau de contrôle SOCOTEC pour les travaux des locaux tertiaires, Place de la Poste est acceptée pour la somme de 2 124 € TTC.
- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer de manière amiable un accord de résiliation anticipée du bail commercial du Snack Bleu.
- Le Maire informe le conseil municipal que la porte et les volets bois du studio de l'accueil ont été remplacés par un ensemble en PVC Blanc. L'entreprise Rebeyrolle a réalisé les travaux pour la somme de 2 457,18 € TTC. L'entreprise d'élagage ARBO SERVICES va intervenir pour l'entretien du talus du cimetière en surplomb de la maison en bas de l'église pour un montant de 500 €.

Prochains conseils : le jeudi 8 mars à 20h30 et le mercredi 4 avril à 20h30.

